
SECTION 1 – IDENTIFICATION

Nom du Produit:  **SANITEN ÉCOLOGIQUE TRAITEMENT ANTI-DÉRAPANT PT1115**

Usage(s) recommandé(s): Créer une surface anti-dérapante sur des porcelaines pleine pâte et du granit.

Restrictions d'utilisation: Non recommandé sur la céramique, le marbre, les pierres calcaires et autres pierres naturelles.

Manufacturier: **LES ADHÉSIFS PROMA INC**

Adresse: 9801 Parkway
Anjou, Québec, Canada, H1J 1P3

Téléphone: 514-852-8585

Courriel: info@proma.ca

Site internet: www.proma.ca

Urgence dégâts: **CANUTEC: 613-996-6666 / Numéro d'urgence pour le Canada et les E-U**

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du risque: D-2B Irritant pour les yeux E Corrosif

Ce produit est un liquide clair. Contient des sels organiques.

Pictogramme: ATTENTION CORROSIF



Terme de mise en garde:

Yeux: Peut causer une irritation sévère et des brûlures.

Peau: Peut causer une irritation légère.

Non Corrosif pour la Peau: (tel que défini et testé en conformité selon le U.S. OSHA's Hazard Communication Standard, DOT Hazardous Material Regulations, Canada's WHMIS regulations and TDG Regulations. Classé comme un faible irritant selon les lignes directrices de 1992 par OECD Guideline for Testing of Chemicals, Number 404 "Acute Dermal Irritation / Corrosion")

Peau absorption: Une exposition répétée ou prolongée peut causer une irritation ou un dessèchement de la peau.

Ingestion: Peut être nocif. Peut causer la nausée, le vomissement et une irritation gastro-intestinale.

Inhalation: L'inhalation des vapeurs et de la bruite peut causer une irritation modérée à sévère des voies nasales.

Produit sous la juridiction de Santé Canada en vertu des Règlements sur les produits chimiques et contenant de consommation 2001 de la Loi sur les produits dangereux.

Prévention: PEUT IRRITER LES YEUX DÉGAGE DES ÉMANATIONS DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS Ne pas mélanger avec des produits fortement alcalins; tels que nettoyant dégraisseur et décapant à cire. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas inhaler la bruite. Ne pas boire. Tenir hors de la portée des enfants. Le port des gants et de lunettes de sécurité ainsi que des vêtements à manches longues est recommandé.

PREMIERS SOINS

Contient des sels organiques. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Rincer la bouche à l'eau claire et faire boire 3 à 4 verres d'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 20 minutes en maintenant les paupières ouvertes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.

SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients	CAS#	%
Sel organique	HMIRC registration number 7715	30 – 50%
Sel organique	506-89-8	5 – 10%

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

- Yeux:** Rincez les yeux immédiatement avec de l'eau pendant au moins 30 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, obtenez de l'aide médicale.
- Peau:** Rincer immédiatement la peau avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes. Si une irritation survient, obtenez de l'aide médicale. Enlevez le linge contaminé et lavez le avant de le réutiliser.
- Ingestion:** Si le produit est avalé, Ne Pas Faire Vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et faire boire 3 à 4 verres d'eau et obtenez de l'aide médicale. Si la personne est inconsciente, ne rien lui donner à boire et obtenez de l'aide médicale rapidement.
- Inhalation:** Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. En cas de difficulté respiratoire, obtenez de l'aide médicale.
- Avis:** Si le produit est assimilé ou ingurgité par la personne, nonobstant les conséquences reliées à une exposition aiguë, il n'y aura pas de bioaccumulation dans l'organisme et les composés chimiques seront éliminés par l'urine

SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité: Ininflammable.

Point d'Éclair: (°F, °C, PMCC) Aucun.

Température D'auto-ignition: (°F, °C): Non applicable.

Sensibilité à la décharge statique: Non applicable.

Sensibilité à l'impact mécanique: Non applicable.

Moyens d'Extinction: Bruine d'eau, mousse d'alcool et poudre extinctrice.

Procédures spéciales d'extinction de feu: Évacuer le personnel dans un endroit sécuritaire. Garder les contenants frais avec des jets d'eau. Éviter de respirer les produits de décomposition. Porter des masques respiratoires autonomes et une combinaison complète pour le corps.

Produits de Combustion Dangereux: La décomposition thermique peut créer, sans se limiter à, de l'hydrogène, de l'acide fluorhydrique, des oxydes de carbone et d'azote ainsi que des gaz acides irritants et corrosifs.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles

Porter des vêtements protecteurs, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Garder éloigné toute personne du déversement.

Le produit déversé peut rendre les surfaces glissantes.

Précautions pour l'environnement

Éviter que tout déversement ne se rende dans les égouts fluviaux et municipaux ainsi que les voies d'eau.

Procédure en cas de fuite et de déversement:

Observer les recommandations de Précautions individuelles. Aérer les lieux si l'odeur est inconfortable.

Récupérer afin d'en disposer. Les petits dégâts peuvent être absorbés avec une vadrouille ou un aspirateur à liquide. Pour les gros déversements, fournir ou créer un lieu de confinement pour éviter la dispersion. Éviter les déversements de s'écouler dans les égouts. Les déversements confinés peuvent être pompés, entreposer dans des barils étanches compatibles pour réutilisation ou élimination. Respecter toutes les recommandations concernant l'équipement de protection personnelle.

SECTION 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Éviter tout contact direct avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les parties exposées après manipulation. Garder le contenant fermé hermétiquement. Ne pas inhaler directement la bruine.

Mesures d'entreposage:

Garder Hors de la Portée des Enfants

Température d'entreposage: 10 – 25°C (50 – 80°F)

Éviter le gel. Le produit devrait être conservé dans un endroit frais et sec, à l'abri de l'exposition directe du soleil et à l'écart de produits incompatibles.

Dans des conditions d'entreposage optimal, la durée de vie du produit dans une bouteille jamais ouverte est d'environ 2 à 3 ans à partir de la date de fabrication.

Dans des conditions d'entreposage optimal, la durée de vie du produit résiduel dans une bouteille ouverte préalablement est d'au plus 2 ans à partir de la date de fabrication.

SECTION 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle / Directives Relatives à l'exposition

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingrédients

N/A

Contrôle d'ingénierie: Normalement non requis, si la ventilation est adéquate.

Autre équipement ou vêtements de protection: Douche oculaire, douche et vêtements longs.

Pratiques sécuritaires au travail: Toutes les précautions habituelles doivent être observées en rapport à la manipulation de produits chimiques.

Mesures de protection individuelles

Protection pour les yeux: Porter des lunettes de protection ou une visière.

Protection pour les mains: Porter des gants imperméables (caoutchouc ou nitrile).

Protection pour la peau: Porter des vêtements à manches longues.

Protection respiratoire: Normalement non requis si une bonne ventilation est maintenue. Éviter de respirer directement les vapeurs et la brume.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide.
Couleur :	Claire
Odeur :	Acidique
Solubilité dans l'eau:	Soluble (100% dans l'eau)
Point d'ébullition:	100°C / 212°F
Point de congélation:	< -20°C
PH:	> 0
Densité:	1.04
VOC content (g/l):	0 g/l

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable

Matériaux incompatibles: Éviter tout contact avec des agents oxydants. Ce produit peut être extrêmement dangereux lorsqu'il entre en contact avec des chlorates ou des nitrates. Ce produit est acide. Le contact avec des hypochlorites (e.g. chlore javellisant, sulfites ou cyanures) provoquera des émanations de gaz toxiques. Le contact avec des produits alcalins (e.g. ammoniacque liquide) provoquera de la chaleur.

Conditions à éviter: Chauffer à une température au-delà de 110°C provoquera une décomposition exothermique qui dégagera des gaz de CO₂.

Produits de Décomposition dangereux: La décomposition thermique peut créer, sans se limiter à, des oxydes de carbone et de l'azote. Des émanations d'hydrogène peuvent être libérées au contact de métaux.

Polymérisation dangereuse: Aucune.

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Exposition prolongée / Répétée:

Yeux: Le contact avec le produit peut causer une irritation sévère.

Peau: Une exposition prolongée avec la peau peut amener une destruction de la pellicule grasseuse naturelle de la peau, un assèchement et une dermatite.

Irritation cutané aigüe / Test de corrosion: Ce produit s'est révélé non corrosif pour la peau suite à une exposition directe de 4 heures sur la peau.

Inhalation: Le contact avec les vapeurs du produit n'est reconnu pour causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de la brume peut causer une irritation légère des voies nasales

Ingestion: L'ingestion du produit peut être nocive. Peut causer la nausée, des crampes, le vomissement et une irritation gastrique.

Cancérogénicité: Non-Dangereux selon les critères de WHMIS – OSHA. Le produit n'est pas listé par IARC, NTP ou ACGIH.

Effets Tératogène, Mutagène et sur le Système Reproducteur: Aucune donnée disponible.

Toxicité - orale: LD₅₀ (rat) > 678 mg/kg

Toxicité - peau: N/A

Toxicité - inhalation: N/A

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: N/D

Persistance et Biodégradabilité: Tous les composés chimiques sont rapidement biodégradables selon l'OECD 301E.

Potentiel de bioaccumulation: N/D

Autres effets néfastes: Aucun connu.

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux, d'États ou municipaux avant de disposer aux rebuts.

Précautions environnementales:

ATTENTION Éviter que les dégâts et les déversements ne se dirigent vers les égouts municipaux et les plans d'eau à ciel ouvert.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Département du Transport U.S. (Route et train): Non Règlementé.

T.M.D. Canadien: Non Règlementé.

Transport de l'eau IMO: Non Règlementé.

Transport aérien IATA: Non Règlementé.

Numéro UN: 1760

Nom officiel d'expédition UN: Liquide corrosif N.O.S. Contient des sels organiques acides

Classification du Danger: 8

Groupe d'emballage: III

Transport chauffé requis au besoin. Garder à l'abri du gel.

Contenants pour le transport:

Baril de polyéthylène

Chaudière et/ou bouteille de polyéthylène

SECTION 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlementation Relative à la **Sécurité, la Santé et l'Environnement** Applicable au produit.

SIMDUT: Classe D – Division 2B CORROSIF

Classe E Note: Cette substance est corrosive uniquement pour l'aluminium. Non-corrosif pour la peau et les métaux légers.

Liste des Règles Environnementales:

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA): tous les ingrédients apparaissent sur la Liste des Substances Chimiques.

Liste Canadienne des Substances Non-Domestiques (NDSL): Tous les ingrédients sont listés.

SARA: Section 313 (Toxic Chemical Release Reporting) 40 CFR 372 – Aucun ingrédient n'est listé.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation: 5 septembre 2016

Version: 1.0

Préparé par: LES ADHÉSIFS PROMA INC

AVIS : Limite de la Responsabilité.

Puisque la manipulation, l'utilisation et les conditions d'utilisation de ce produit par l'utilisateur sont hors de notre contrôle, aucune garantie, expresse ou sous entendue, incluant et sans limitation à la pertinence de vente pour usage personnel, n'est faite sur ce produit. L'utilisateur assume tous les risques d'utilisation et de manipulation, en accord ou pas avec les directives et suggestions du fabricant. Le vendeur ne sera pas responsable envers l'acheteur ou toute autre personne, pour les pertes ou dommages directs ou indirects suite à l'utilisation du produit, pour bris de quelque garantie ou pour n'importe quelle autre cause; la responsabilité directe contre le vendeur se limitant au remplacement ou la réparation du produit défectueux.